

COMMUNE DE FREBUANS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2017

Le 05 octobre 2017 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Joceline BROISSIAT, Lucette DOUSSOT, Pauline JOUFFROY.

Mrs Eric BIGORNE, Julien MARICHY, Yves GERAY, Michel PERNET, David NICOLAS, Eric VUILLET.

Secrétaire de Séance : Monsieur Eric VUILLET

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 31 août 2017 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu en date du 31 août 2017.

1- ECLA : Révision des statuts : (Délibération n°32/17)

Dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015 et du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Jura, le Préfet a arrêté le 14 décembre 2016 la fusion entre la Communauté d'Agglomération ECLA et la Communauté de Communes du Val de Sorne (CCVS) au 1^{er} janvier 2017. Cet arrêté a pour conséquences :

- L'EPCI issu de la fusion exerce de plein droit sur l'ensemble du nouveau périmètre, en lieu et place des Communes membres, les compétences obligatoires (7) comme indiquées dans la loi NOTRe.
- La nouvelle Communauté d'Agglomération exerce les compétences optionnelles (5) et supplémentaires des deux EPCI pendant la période transitoire.

Dans la mesure où l'agglomération et l'ex CCVS exerçaient, avant la fusion, des compétences facultatives ou supplémentaires, il a été décidé de procéder à une révision des statuts afin d'intégrer ces compétences dans la nouvelle Communauté d'Agglomération à effet au 1^{er} janvier 2018. A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette révision de statuts.

2 - ONF : Assiette, dévolution et destination des coupes - Année 2018 Parcelle 11 af (Délibération n°33/17)

- Assiette des coupes pour l'année 2018 :

En application de l'article R213-23 du Code Forestier et conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'ONF propose pour l'année 2018, l'état des coupes type amélioration sur la parcelle 11af située à « La Levanchée ». Après avis de la Commission de la Forêt du 27 septembre 2017, le Conseil Municipal :

- Approuve la coupe sur la parcelle 11 af pour 2018
- Décide de vendre les coupes et les produits de la parcelle par adjudication

- Décide de vendre de gré à gré les chablis et les produits de faible valeur
- Dit que les petits bois et houpriers seront destinés à l'affouage 2018-2019
- Autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

3 - Ecole élémentaire de TRENAL - Subvention exceptionnelle: Séjour à l'École des Neiges de Lamoura (Délibération n°34/17)

Dans le cadre du projet d'école centré sur l'éducation au développement durable et sur l'ouverture culturelle et sportive, l'école élémentaire de TRENAL organise un séjour à l'École des Neiges de Lamoura.

Le coût total du voyage s'élève à 388.00 € par élève.

Afin de réduire la contribution financière des familles, le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à la Coopérative Scolaire de TRENAL d'un montant de 77.60 € par enfant (388.00 € : 5) arrondi à 80.00 € soit un coût total de **400.00 €**.

3- Etude de devis

➤ Remplacement des fenêtres et des volets à l'école : (Délibération n°35/17)

Après étude des devis présentés par 5 Entreprises consultées, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'Entreprise Jura Vitrages de Courlans pour le remplacement et la pose des fenêtres avec volets intégrés à l'école de Frébuans.

➤ Réalisation d'une allée en béton désactivé devant l'entrée au cimetière :

- Devis SYMBIOSE de 1 435.20 € TTC

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner une suite favorable à ce devis, mais retient l'utilisation du zéro pesticide pour l'entretien du cimetière. L'allée principale continuera d'être entretenue par la Commune et l'entretien des pourtours des concessions seront désherbés par les concessionnaires. A ce sujet une information sera faite par voie d'affichage au panneau se situant à l'entrée du cimetière.

4 - Informations et questions diverses :

➤ Points sur les travaux :

★ Effacement des réseaux rue D. BARODET et extension de la ligne Moyenne Tension rue Sous Charnet et rue Bois de Reine: Réunion de chantier le 11/10/2017. Les transformateurs ont été mis en place.

★ Aménagement carrefour rue D. BARODET / route de Saint-Georges / rue Bois de Reine / rue du Calvaire : réunion avec ECLA le vendredi 29 septembre 2017.

➤ Cérémonie du 11 novembre 2017 à 11h00 et repas offert par l'Amicale des Anciens Pompiers de Frébuans.

➤ Trous en formation devant les Etablissements FAMY.

➤ Inauguration de la Place du 19 mars 1962 le samedi 26 mai 2018 à 10H30.

➤ Buisson rue des Clusiaux : celui-ci sera coupé par l'employé communal.

➤ Club des voitures anciennes : départ et retour de Frébuans (dimanche

14/10/2018) : une participation financière sera demandée pour la Coopérative Scolaire de Frébuans.

➤ ECLA : travaux de voirie 2018 : rue Bois de Reine, rue des Vignettes, rue D. Barodet (après l'aménagement du carrefour).

➤ Réunion avec Monsieur ROUX, Inspecteur d'Académie, à TRENAL : présentation du projet de l'éventuel regroupement des RPI Gevingey, Cesancey, Trenal, Frébuans.

COMPTE-RENDU DES REUNIONS :

- le 24 août 2017 : ECLA – Commission Développement Economique
- le 07 septembre 2017 : ECLA – Bureau Elargi
- le 14 septembre 2017 : ECLA – Conseil Communautaire

REUNIONS A VENIR :

- le 27 septembre 2017 : Commission communale de la Forêt
- le 28 septembre 2017 : ECLA – CLET
- le 11 octobre 2017 : ECLA – Bureau Elargi
- le 17 octobre 2017 : ECLA – Commission Aménagement de l'Espace, Solidarité Territoriale
- le 19 octobre 2017 : ECLA – Conseil Communautaire

URBANISME – DOSSIERS EN COURS :

- DP n°9/2017 : Dossier déposé le 04/10/2017 par Monsieur Eric BIGORNE pour la pose de 3 auvents sur la parcelle cadastrée AB 61, 83 rue du Château d'Eau.
- Cub n° 4 : Dossier déposé le 07/09/2017 par Monsieur Maxime FOURNOT, sur la parcelle cadastrée AA 139, rue des Vignettes.

URBANISME – DOSSIERS NOTIFIES :

- DP n°8/2017 : Certificat de non-opposition en date du 06/09/2017 du dossier déposé le 30/08/2017 par Monsieur Jean-Paul FERRIER pour la réfection de la toiture de sa maison d'habitation sur la parcelle cadastrée AB 86, 320 rue sous Charnet.
- DIA n°3/2017 : Vente par les Consorts DOUSSOT au profit de Monsieur et Madame Pascal BOUVIER, de la parcelle AB 19, rue de la Vouivre d'une superficie de 5 a 35 ca.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 30 NOVEMBRE 2017

Le Secrétaire

Eric VUILLET



Le Maire,

Paulette MARANO

